

# Liury-Info

## LE MOT DU MAIRE

*La commune, cellule de base, est la scène où se vivent les problèmes nationaux. Dans ce cadre, le rôle des élus n'est pas de gérer le quotidien, mais au contraire d'appréhender l'avenir de façon dynamique.*

*Trouver un équilibre démographique, gérer l'espace, valoriser les atouts que recèle potentiellement la commune, animer la vie locale, tels sont les grands thèmes qui génèrent les projets à plus ou moins long terme.*

*Cependant différentes contraintes freinent ce mouvement de développement local :*

- les pesanteurs psychologiques ;

- une législation et une réglementation qui manquent de souplesse ;

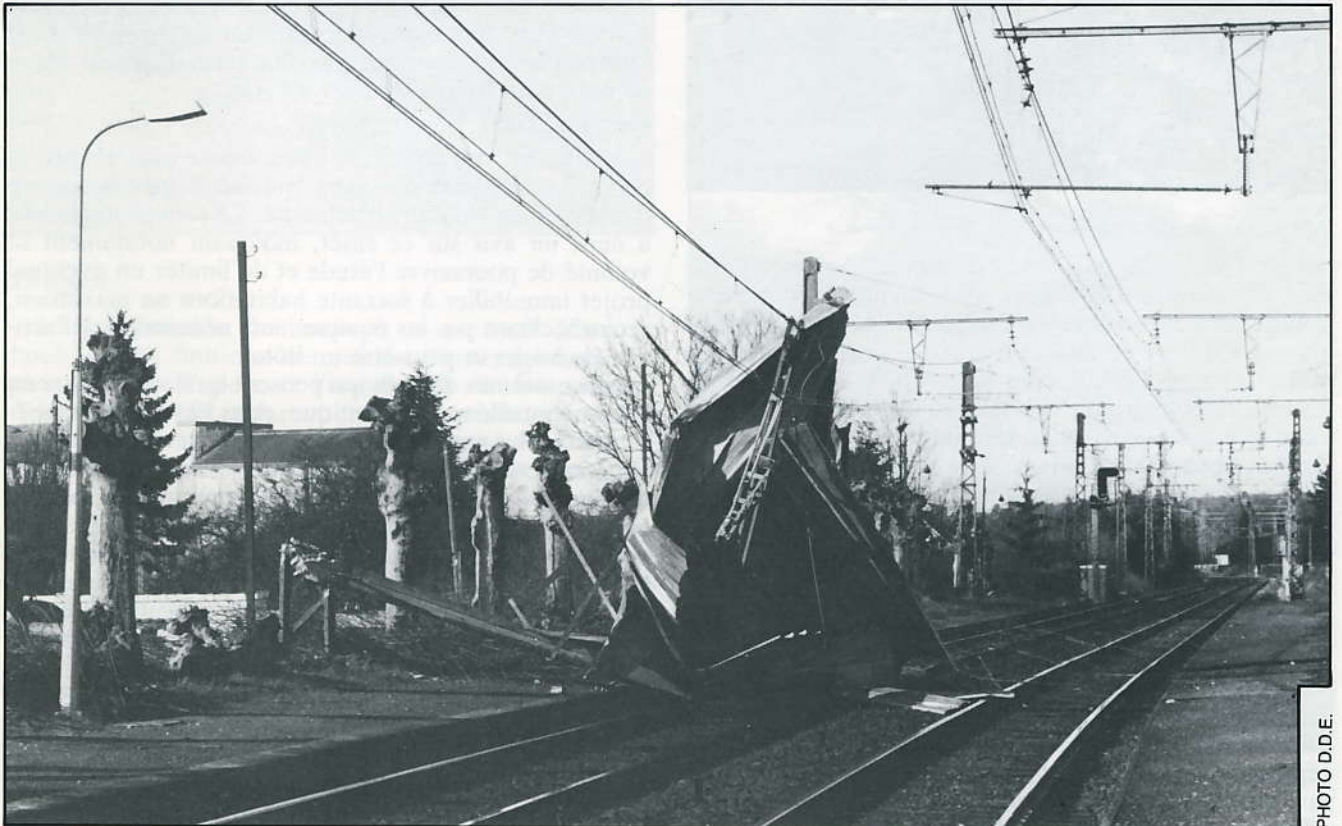
- des services de l'Etat inadaptés et perdant le contact avec le terrain ;

- des élus qui sont eux-mêmes réticents à s'engager dans des procédures à long terme qui ne débouchent pas nécessairement sur des réalisations concrètes et immédiates (électoralistes !) ;

- des échecs faisant apparaître la fragilité d'opérations insuffisamment étudiées.

*Voilà tout ce qui peut occuper l'esprit du maire d'une commune de 1600 habitants de l'agglomération melunaise en ce début 1988.*

*Le Maire,  
Claude Forthomme*



*La tornade a encore frappé : le jeudi 4 février vers 13 h 30, le vent a arraché la toiture des bureaux de l'entreprise A.V.A., la projetant sur la voie ferrée en sectionnant au passage un pilier porte-caténaires en béton. Le trafic S.N.C.F. a été interrompu une bonne partie de l'après-midi et des morceaux de tôle ont été retrouvés jusque dans la rue de Melun.*



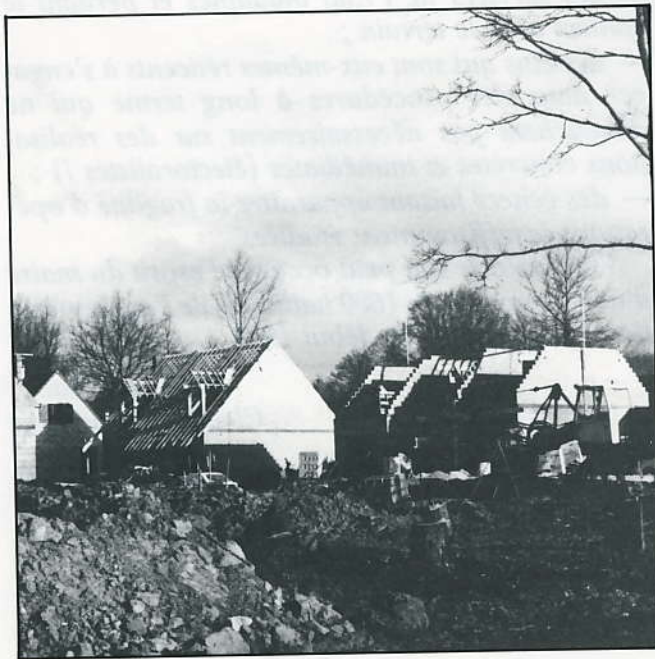
# URBANISME

## Les Dragées

Après la réalisation des infrastructures, ce qui a pris un peu plus de temps que prévu (les intempéries de 1987 y sont pour quelque chose), le lotissement des Dragées sort enfin de terre et les premières constructions sont presque achevées. Tous les lots ont trouvé acquéreur, malgré un ou deux désistements de dernière minute. L'opération doit maintenant se poursuivre par la réalisation, par la S.A.D. d'H.L.M., des 11 pavillons en accession à la propriété, des 9 locatifs et d'un lot de garages. Ces travaux devraient commencer sous peu.

Toujours dans le cadre du lotissement, une parcelle située dans la partie haute, en mitoyenneté avec le Clos de Givry, va faire l'objet d'une cession aux riverains du Clos qui en avaient fait la demande. Les bornes ont été posées, le plan du géomètre est disponible et les acquéreurs recevront dans les prochains jours une proposition de la S.E.S.M., qui réalise l'opération.

Enfin, et nous empiétons ici sur la Commission des Travaux, la rue des Prés, dont les réseaux sont passés depuis peu, voit sa voirie réalisée actuellement.

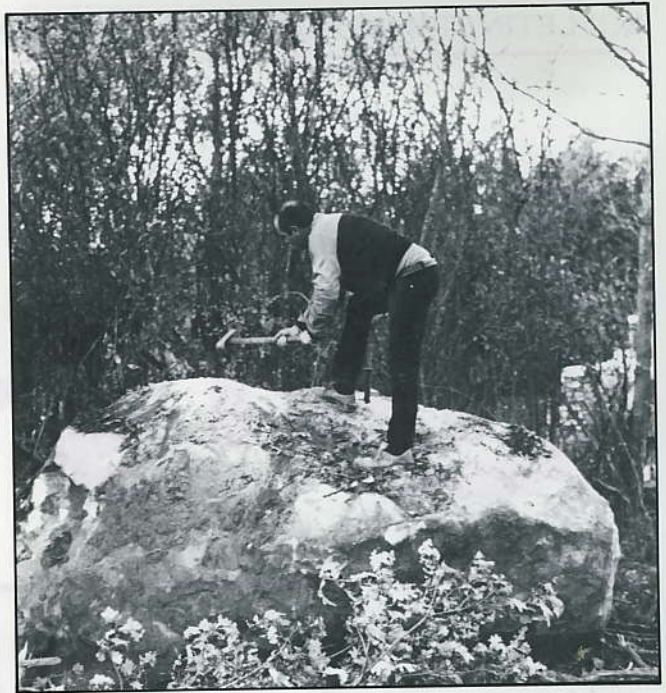


### Alignements de voirie

Parmi les autres dossiers ayant avancé depuis la parution du dernier *Livry-Info*, des alignements ont été approuvés lors du conseil municipal de décembre. L'alignement de la rue de La Rochette a été ramené à 8 mètres et celui de la rue de Melun revu en prenant en compte les remarques des riverains exprimées lors de l'enquête publique. Ainsi, de l'intersection avec la rue de La Rochette en allant vers la gare, l'alignement épouse, sur une cinquantaine de mètres, les clôtures existantes. Ceci supprime la crainte de certains propriétaires de voir un jour une voirie réalisée au ras de leur habitation.

### Commerces

L'année qui commence sera marquée, nous l'espérons, par l'ouverture d'une pharmacie. La demande a été déposée par l'intéressée auprès de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale et la réponse devrait être connue courant mars. Si elle est favorable, la commune louera l'aile de la Villa du Nil pour faciliter cette réalisation. Nous souhaitons tous que cette initiative constitue le début de la venue à Livry de quelques commerces dits de proximité, et nous pensons entre autres à une boulangerie.



*Surpris au hasard d'une promenade dans les Dragées, un authentique forçat cassant un caillou. Il ne lui manque que la chaîne et le boulet. Si pour vous, Livry c'est le paradis, pour d'autres, c'est le baigne.*

### P.O.S. et zone d'activités

En 1988, la Commission d'Urbanisme continuera de se pencher sur la révision du P.O.S. (plan d'occupation des sols). Les modifications — légères — du tracé de certaines zones ont été étudiées et nous attendons le plan du géomètre.

Le point le plus complexe est celui de la zone d'activités, que nous souhaitons inclure dans la révision. L'intérêt d'une telle zone ne doit échapper à personne, que ce soit au niveau de l'emploi ou à celui de la taxe professionnelle perçue par la commune. Les élus de Livry ont facilité la création d'entreprises à Livry mais certaines d'entre elles se trouvent maintenant à l'étroit et il est indispensable de leur dégager un terrain d'accueil, faute de quoi elles iront s'installer ailleurs.

### Parc de Livry

Enfin, lié ou non à la zone d'activités, le projet concernant le parc de Livry, qui fait couler beaucoup d'encre et est toujours d'actualité. Le conseil municipal a émis un avis sur ce sujet, indiquant notamment sa volonté de poursuivre l'étude et de limiter un éventuel projet immobilier à soixante habitations au maximum, ceci n'incluant pas les équipements nécessaires à l'activité de loisirs et peut-être un hôtel.

Nous sommes de ceux qui pensent qu'il vaut mieux un projet contrôlé maintenant que, dans l'avenir, une opération de plus grande importance. De par son origine, sa situation et la volonté des élus toujours réaffirmée, ce terrain a vocation d'accueillir des structures de sport et de loisirs, ce qui est le cas du projet présenté, même si le golf ne peut être considéré comme à la portée de toutes les bourses, loin s'en faut. Il est tout aussi évident — nous ne sommes pas naïfs — qu'une articulation existe entre le projet immobilier et le golf, l'un ne pouvant se faire sans l'autre, ou l'un étant fait pour l'autre.

Mis à part les considérations personnelles, l'intérêt du projet pour la commune est qu'elle y trouve avantage sans remettre en question au niveau urbanisme la notion de village à laquelle une majorité d'entre nous sont attachés. En tout état de cause, lorsque les projets seront plus avancés, vous aurez l'occasion d'en discuter avec vos élus.

La Commission d'Urbanisme





# ATTENTION TRAVAUX

## Aux quatre coins de la commune

### Chemin latéral

Le débouché du chemin latéral sur la rue du Four-à-Chaux vient d'être aménagé. La pose de bordures sur une cinquantaine de mètres, en canalisant l'eau, évitera dorénavant la formation du cloaque que devenait cette portion de chaussée par temps pluvieux.

Ces travaux ont été réalisés en attendant l'aménagement complet du chemin latéral. Celui-ci débutera par une remise en conformité des réseaux, en commençant par l'eau : une étude a été demandée à la Société des Eaux. C'est la même démarche qui avait été adoptée pour la rue Mouton, celle-ci n'attendant plus maintenant que la réalisation de sa voirie.



### Dragées

La construction des maisons se poursuit (dans la boue !). Les finitions des voiries, l'aménagement des placettes, de la place et l'installation des lampadaires d'éclairage public se feront lorsque les travaux de construction seront achevés, ainsi que la remise en état de la partie basse de l'avenue du Bois-de-Givry et la rue des Noyers.

### Voie piétonne

La clôture de l'école maternelle sera reconstruite légèrement en retrait pour permettre un meilleur cheminement des piétons et l'aménagement d'une petite zone verte avec bancs publics.

### Rue des Prés

C'est la nouvelle rue qui relie la rue des Dragées à celle du Four-à-Chaux et dont les travaux de voirie sont quasiment terminés. Petite rue en sens unique, elle assurera une bonne liaison — piétonne également — entre le centre-haut du village et l'A.L.J.E.C.

### Place Mouton

L'aménagement du carrefour a été décidé en fonction des critères de sécurité. Elaboré avec le concours de la D.D.E., le "petit giratoire à une voie" canalisera la circulation anarchique actuelle. Les travaux de voirie devraient s'achever avec la venue du printemps.

L'aménagement paysager de l'ensemble terrain de sport et terre-plein central se fera en concertation avec le C.A.U.E. et les commissions municipale et extramunicipale, le but étant de conserver l'aspect champêtre du secteur.

### Rue des Chanois

Le S.I.G.U.A.M. entreprendra au printemps les travaux d'assainissement dans la seconde partie (côté Vaux-le-Pénil). Le nouveau collecteur empruntera la rue de La Rochette pour rejoindre celui de la rue de Melun.

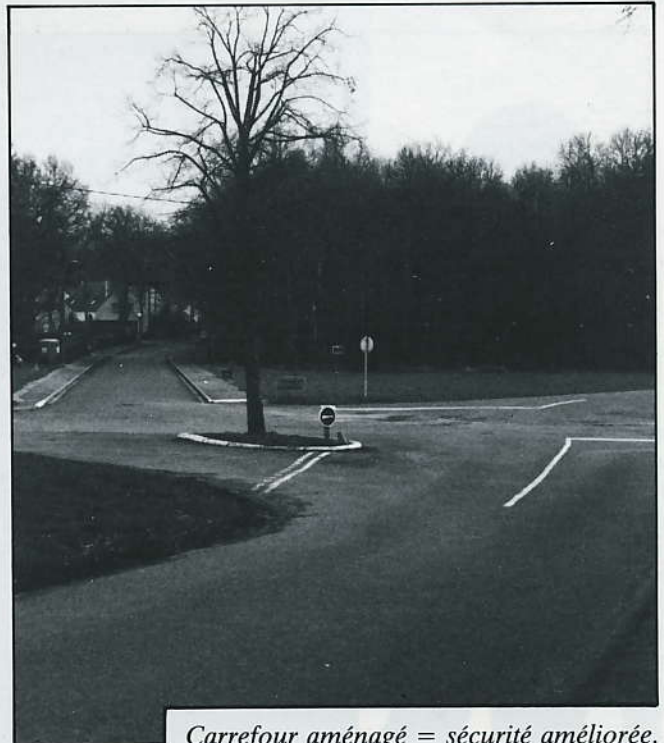
### Rue de La Rochette

Dans le cadre des travaux d'assainissement de la rue des Chanois, le maire a obtenu du S.I.G.U.A.M. la réalisation simultanée de la partie haute de la rue de La Rochette.

En outre, un petit lotissement doit être réalisé par des promoteurs privés entre les rues de Melun, de La Rochette et des Chanois. Dans ce cadre seront réalisés le bouclage du réseau d'eau et la couverture incendie du secteur, la mise en souterrain des câbles d'éclairage public du bas de la rue de La Rochette, les réseaux de téléphone et d'électricité étant également enterrés.

Voici donc le programme des travaux qui seront réalisés dans les semaines à venir, en espérant que nous pourrions bénéficier d'un ciel plus clément qu'en 1987. De nombreux autres projets sont à l'étude, concernant soit la sécurité : place de l'église, rue de la Garenne, soit l'embellissement du village ; aménagement d'un parterre paysager au niveau de la gare, soit encore la réalisation d'ateliers municipaux dignes de ce nom.

La Commission des Travaux



Carrefour aménagé = sécurité améliorée.

**Les vieux papiers seront ramassés le samedi 19 mars et les objets encombrants le lundi 21 mars.**



## LA MAIRIE A L'HEURE INFORMATIQUE

Il y a maintenant deux ans qu'une commission avait été créée dans le but d'étudier les possibilités d'informatiser une partie du travail administratif de la mairie, afin de dégager du temps pour répondre à de nouvelles tâches.

Après recensement des travaux accomplis manuellement, leur classement par ordre de priorité, la détermination des périodes de pointe, des délais, etc., et étude de la rentabilité de l'automatisation de tout ou partie de ces tâches, il était apparu que le gain dû à une informatisation éventuelle serait nul comparé au coût d'une augmentation de personnel, ceci à cause principalement du prix des matériels et logiciels à l'époque.

Depuis les conditions ont changé, le coût du matériel ayant été divisé par trois environ. Une telle solution devient rentable.

Nous avons donc fait l'acquisition d'un matériel Bull Micral 40, d'une utilisation simple par un personnel non spécialiste. Les options principales de ce système sont : la comptabilité (incluant mandatement, budget, compte administratif), les emprunts, la paie du personnel, le calcul des taxes, le traitement des élections, la gestion du fichier population, etc.

La société retenue, recommandée par le Conseil général, fournit le matériel et le logiciel, assure la maintenance et la formation du personnel, ce qui



offre l'avantage pour la commune d'avoir un seul interlocuteur.

L'achat de ce matériel permettra d'éviter d'effectuer manuellement un certain nombre de tâches répétitives et fastidieuses, pour consacrer le temps dégagé à autre chose et répondre mieux et plus vite aux besoins de la commune.

Ph. B.

## L'E.T.A.P.E. vous écoute

L'E.T.A.P.E. est un service d'écoute téléphonique pour les parents et les enfants. Les appels sont **anonymes** et reçoivent écoute, aide à la réflexion et, si nécessaire, une réponse qui peut être d'information, de conseil ou d'orientation.

Parents qui avez des problèmes personnels, de relation avec vos enfants, enfants, adolescents qui rencon-

trez des difficultés dans votre famille, à l'extérieur, êtes affrontés à la violence, la drogue, l'alcool, l'E.T.A.P.E. — sans vous juger — vous écoute pour vous aider tous les jours de 17 à 19 heures sauf le dimanche au **64.39.29.29**.

**Horaires d'ouverture de l'agence postale :**

- tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- le samedi matin de 10 à 12 heures.



Le 16 décembre, le C.O.S. (Comité des œuvres sociales du personnel communal) organisait sa traditionnelle fête de fin d'année avec distribution de cadeaux aux enfants.



## ANIMATION

Sachant que la cave de la Villa du Nil mesure 17 mètres de long sur 6 mètres de large, soit approximativement 100 mètres carrés, que depuis la mi-novembre chaque samedi matin ou presque une petite équipe en creuse le sol sur environ 40 centimètres de profondeur afin d'augmenter la hauteur sous voûte, sachant d'autre part que la marne verte double quasiment de volume lorsqu'elle est piochée et que l'évacuation ne peut s'effectuer qu'à la main en faisant la chaîne avec des seaux dans un escalier rien moins que pratique et plutôt bas de plafond, sachant enfin que l'ardeur des participants n'est en rien entamée par les menus inconvenients exposés plus haut, dites quand les travaux seront achevés.

Voici pour le travail des taupes de l'animation, même si celles-ci voient un peu plus loin que le bout de leur nez. Le débroussaillage est donc négligé cette année. Mais, la place Mouton devant faire l'objet très prochainement d'un réaménagement complet avec la création d'un rond-point, nous reprendrons la saison prochaine nos activités forestières pour parachever ce secteur.

Mis à part ces travaux de force et la participation à l'organisation du cross de l'U.S.L. le 21 novembre dernier, ainsi qu'un concours de belote qui réunit, en décembre, une quarantaine de joueurs dans la salle de l'A.L.J.E.C., nous rappelons que les Jeux intervillages 88 se dérouleront le dimanche 29 mai à Voisenon, où l'on est déjà en train de nous préparer des épreuves "gratinées". Toutes les personnes désirant se joindre à l'équipe seront les bienvenues.

La Commission d'Animation



Les terrassiers de l'animation en plein effort... recevant les encouragements du maire.

PHOTO REPUBLIQUE DE SEINE-ET-MARNE

Réponse : bientôt, du moins pour ce qui concerne la première phase. Moyennant quelques courbatures, environ 70 mètres cubes de déblais ont été piochés, pelletés et remontés, puis évacués. Une fois le sol nivelé, un drainage périphérique, amenant les eaux d'infiltration au puits qui se trouve dans la cave, sera réalisé, ainsi qu'une banquette en béton destinée à consolider les fondations. Un sol en gravier viendra parachever l'ouvrage et nous disposerons d'une magnifique salle d'exposition, de concert, etc.

Parallèlement, en concertation avec un architecte, une étude est menée afin d'envisager l'aménagement de la Villa du Nil dans son ensemble. Car si la cave mérite un détour, le grenier n'est pas mal non plus et les parties intermédiaires pourraient être utilisées à des fins associatives. Il faut donc prévoir les accès et commodités permettant de recevoir du public et ce bâtiment, dont la position stratégique au centre du village n'échappe à personne, pourrait devenir le point de rencontre des habitants des divers quartiers.

## TRANSPORT



Le service de cars mis en place depuis la rentrée continue à fonctionner de façon satisfaisante. Un nouvel abribus a été installé devant la gare et, prochainement, chaque arrêt sera muni d'une borne sur laquelle les horaires seront indiqués.

Mais, si les scolaires utilisent largement la ligne, nous rappelons que celle-ci est ouverte à tous (prix du billet 6 francs) et dessert Vaux-le-Pénil et Melun, en particulier l'hôpital, la place Saint-Jean, la gare, la cité administrative (voir les horaires complets dans le précédent numéro).

Il serait bon, si nous voulons conserver ce service le plus longtemps possible, qu'un maximum de personnes l'empruntent. Il a été mis en place pour vous : utilisez-le.



# DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier une nouvelle réglementation concernant le restaurant scolaire et la garderie maternelle a été mise en place, suite à la décision prise lors de la réunion du comité de la Caisse des écoles du 19 décembre.

## Fonctionnement du restaurant scolaire

Les inscriptions seront reçues uniquement en mairie au début de l'année scolaire, ou en cours d'année si besoin est. La vente des tickets est maintenue au dernier jeudi scolaire de chaque mois ; elle aura lieu en mairie de 16 h 30 à 18 heures, les personnes n'ayant pu se déplacer le jeudi pourront venir le samedi suivant de 9 heures à midi. Prochaines dates de vente : les jeudis 25 février, 24 mars, 28 avril et 16 juin.

En cas d'absence des enfants, il est important de nous prévenir dans les plus brefs délais, soit :

- au restaurant scolaire : 64.09.42.57,
- à l'école maternelle : 64.52.19.65,
- à l'école primaire : 64.52.90.50,
- à la mairie : 60.68.25.83.

## Fonctionnement de la garderie

Les inscriptions se feront toujours en début d'année scolaire — ou en cours — auprès de la directrice de l'école maternelle.

La mairie assurera le recouvrement de la même façon que pour le restaurant scolaire.

La Commission Scolaire

## Kermesse scolaire

La kermesse aura lieu cette année le samedi 25 juin. Une réunion est prévue le 23 février à 20 h 30 au restaurant scolaire pour commencer à organiser cette journée.

Comme chaque année, nous aurons besoin de vous pour trouver des lots (dès maintenant, fouillez placards et greniers et mettez de côté tout ce qui peut être utile,



*Le 18 décembre, les enfants de l'école maternelle, après un super goûter, assistaient à un remarquable spectacle de marionnettes. Une caméra magique un peu fofolle les entraînait dans le Grand Nord à la découverte des animaux vivant sur la banquise, sur un texte savoureux.*

et n'hésitez pas à faire appel aux parents et amis) et pour tenir les stands. Si vous êtes disposé à donner un coup de main et disponible, faites-le savoir dès maintenant aux institutrices de maternelle ou primaire. D'avance merci.

**En 1988, les élèves bénéficieront de deux journées du maire : les vendredi 13 et samedi 14 mai et le samedi 21 mai.**



*Sous le regard bienveillant du président de la République, le cours préparatoire dans la salle du conseil municipal pendant les travaux de réfection du chauffage de l'école, en novembre dernier.*





Une vue d'ensemble du repas du C.C.A.S., le 13 décembre dernier, en présence d'Alain Vivien, député, J.-C. Agis son, conseiller général, C. Forthomme, maire de Livry, L. Buchet, présidente du C.C.A.S., A. Perrier, président de l'A.L.J.E.C., et de nombreux conseillers municipaux.

## AFFAIRES SOCIALES

### A votre service : les aides ménagères

A Livry, elles sont six. En 1987, elles ont effectué 7 500 heures chez diverses personnes de la commune. Peut-être pouvez-vous vous aussi bénéficier de cette prestation qui assure, au-delà des tâches ménagères, le réconfort d'une présence ?

Le C.C.A.S., qui gère ce service, est à votre disposition pour vous aider à établir votre demande, mais ce n'est pas lui qui accorde ou refuse la prise en charge, ce sont :

- les caisses de retraite de base, dont la participation est modulée en fonction des ressources ;
- les caisses de retraite complémentaire, ou les mutuelles, qui interviennent en complément des caisses de retraite de base, soit en accordant un nombre d'heures supérieur, soit en finançant une partie de la participation laissée à la charge du bénéficiaire ;
- l'aide sociale, lorsque les ressources du demandeur sont inférieures au minimum vieillesse.

La prise en charge accordée, l'aide ménagère accomplit chez la personne malade, invalide ou âgée un travail matériel, moral, social, contribuant à son maintien à domicile. N'étant pas la salariée du bénéficiaire, elle ne peut être considérée par celui-ci comme sa "femme de ménage". L'aide qu'elle apporte va du repassage à la petite lessive, la cuisine, l'approvisionnement du chauffage, l'aide à la toilette, les courses, le ménage courant, les démarches à la Sécurité sociale, à la mairie, etc., toutes ces petites corvées quotidiennes qui réclament santé et validité. L'aide ménagère peut même, si vous êtes seul, vous accompagner à un rendez-vous chez le médecin ou le dentiste, en taxi ou en ambulance si nécessaire, ou prévenir votre famille en cas de maladie ou d'accident.

Le contact humain et familial qui se crée entre le bénéficiaire et son aide ménagère est certainement aussi important que l'aide strictement matérielle apportée.

Ce service, mis en place par la commune depuis bientôt trois ans, fonctionne à l'entière satisfaction de tous et ne demande qu'à se développer. Le C.C.A.S. (ouvert tous les jours de 16 h 30 à 18 heures, tél. 60.68.25.83) est là pour vous aider, n'hésitez pas à faire appel à lui : tout sera mis en œuvre pour résoudre vos problèmes, avec le sourire en prime.

Ph. B.

### INFORMATIONS SOCIALES EN VRAC :

- La bourse aux vêtements de printemps aura lieu à l'A.L.J.E.C. les 19-20 et 22 mars.
- Le voyage des anciens est prévu pour le jeudi 9 juin au matin pour une destination qui reste à définir. Un déjeuner réunira les participants le midi dans la salle de l'A.L.J.E.C.
- Le C.C.A.S. dispose de postes de télé-alarme. Ces postes reliés directement au S.A.M.U. constituent un élément important de sécurité pour les personnes "à risques". Le paiement de l'installation est proportionnel aux ressources. Tous renseignements au C.C.A.S.
- Nous rappelons les permanences de la nouvelle assistante sociale, Mme Daudé, le premier mardi de chaque mois à partir de 10 heures, et de Mme Buchet, présidente du C.C.A.S., tous les lundis de 16 à 18 heures.
- Enfin, le C.C.A.S. est à la recherche d'un T.U.C. ou d'un P.I.L. pour un emploi d'aide ménagère en juin, juillet et août.

La Commission Sociale

### ETAT CIVIL

#### Naissance :

Mc ALPINE James le 04-12-1987

#### Mariage :

Mc ALPINE John et RHO Hyon Mi le 12-12-1987

#### Décès :

GAREL Sidonie le 11-10-1987  
 VANHOVE Claude le 26-10-1987  
 VOGELWEITH Alexis le 06-12-1987

BACQUÉ Rosa, veuve LEGRAND le 18-12-1987  
 ESNÉE Marie le 15-01-1988

PERIER Maria, née SORNE le 04-01-1988  
 LAIRE Jean-Claude le 14-01-1988



# Le bloc-notes...

## NOUVELLES PAROISSIALES

En 1988, les messes et assemblées de prières auront lieu : le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois, messe à 9 h 30 ; le 3<sup>e</sup> dimanche, messe à 11 heures ; le 2<sup>e</sup> dimanche, assemblée à 11 heures ; le 4<sup>e</sup> dimanche, assemblée à 11 heures.

La veillée pascale aura lieu à Chartrettes le samedi 2 avril à 20 h 30. Les 1<sup>re</sup> communion et profession de foi auront lieu à Livry respectivement les 1<sup>er</sup> mai et 5 juin. Mais la profession de foi n'est pas une fin... des catéchismes mais un début d'engagement chrétien, de recherches. Pour aider les jeunes, nous poursuivons avec eux, dans le "club de l'amitié", cette recherche. La prochaine réunion au local est fixée au dimanche 6 mars à 10 h 30.

Nous vous attendons également dans l'amitié pour un pique-nique le 21 février entre 10 h 30 et 15 heures.

## A.L.J.E.C.

L'A.L.J.E.C. organise dans les prochaines semaines un certain nombre de manifestations : le 27 février, le buffet traditionnel de la section cyclo ; le 12 mars, une grande journée costumée, l'après-midi pour les enfants et le soir pour les adultes ; les 23 et 24 avril, une exposition sur les chemins de fer avec le concours de la S.N.C.F. ; le 30 avril une soirée musette ; quant au salon d'arts dont c'est cette année le 10<sup>e</sup> anniversaire, il revêtira un caractère exceptionnel, avec la participation de tous les artistes primés depuis dix ans.

Toutes les sections tournent à plein rendement et sont prêtes à accueillir de nouveaux membres. Le club des anciens, lui, se réunit chaque vendredi de 14 heures à 17 h 30, ainsi que le jeudi de 10 à 11 heures pour la gymnastique volontaire. La choucroûte des anciens aura lieu le 6 mars. Jeunes retraités, venez nous rejoindre.

## COMITÉ D'ANIMATION

Le Comité d'Animation tenait son assemblée générale le 21 novembre dernier au foyer-résidence en présence d'une nombreuse assistance. Les rapports moraux, d'activité et financier ont fait état de la bonne santé de l'association et de la réussite que constituait la participation active et nombreuse de personnes de tous âges et horizons aux activités et manifestations.

Après élection du bureau, celui-ci se compose comme suit : G. Lavieq, président, R. Jean, vice-présidente, Ph. Bailly, secrétaire, J.-P. Klobut, secrétaire-adjoint, C. Pestourie et B. Duriez, trésorier et trésorier-adjoint.

Le tirage des bons de souscription, tant attendu, fit des heureux, dont beaucoup parmi l'assistance : chaîne stéréo, vélocross, radiocassette, bouillottes, stylos, radioréveil, etc.

La réunion se termina autour d'une délicieuse sangria.

## LA CHESNAIE

Calendrier du 1<sup>er</sup> trimestre 1988 :

- car pour Carrefour, départ 15 h du Foyer-Résidence : le mardi 1<sup>er</sup> mars ;
- anniversaires, à 15 h 30 : les mercredis 24 février et 30 mars ;
- causerie J.-Raillard, à 15 h : le mardi 15 mars ;
- repas A.R.P.A.C., à 19 h 30, le vendredi 4 mars, la Lorraine ; le 6 mai, la Bretagne ;
- exposition de peinture : M. Plastre, vernissage le vendredi 4 mars à 18 h 30 ; M. Morgeon, le vendredi 6 mai ;
- majorettes de Chartrettes, à 15 h, le mercredi 23 mars ;
- soirée cabaret, à 20 h 30, le vendredi 25 mars, 1928 ; le vendredi 3 juin, 1968.

## A.I.P.N.E.

### (protection de l'environnement)

L'A.I.P.N.E. remercie la municipalité de Livry-sur-Seine pour sa participation matérielle et active lors des ramassages des vieux papiers. La vente a permis d'offrir deux bancs déjà installés par les services techniques de la mairie. La prochaine collecte (19 mars) devrait permettre de poursuivre cette action. Les volontaires qui voudront se joindre à l'équipe municipale pour les prochains ramassages seront les bienvenus.

## DONNEURS DE SANG

L'Association des donneurs de sang bénévoles de Vaux-le-Pénil et Livry tiendra son assemblée générale le 28 février à 14 h 30, salle Jean de la Fontaine à Vaux-le-Pénil.

Les dates de collecte pour 1988 sont les suivantes : les vendredis 18 mars, 17 juin, 9 septembre et 9 décembre.

## F.N.A.C.A.

La F.N.A.C.A. et les Anciens Combattants vous fixent un certain nombre de rendez-vous pour les prochaines semaines :

- le 28 février, au foyer-résidence, un repas centré sur un super plateau de fruits de mer ;
- le 27 mars, toujours au foyer-résidence, à 15 h 30, un thé dansant ;
- quant au traditionnel voyage, c'est le 19 juin qu'il aura lieu.

## U.S.L.S.

L'Union sportive de Livry-sur-Seine, sous l'impulsion de G. Mathé, se développe et atteint un effectif de 30 personnes pour le cross et 24 pour la randonnée.

Quelques résultats :

- semi-marathon de Pornic : 1<sup>er</sup> en vétéran II, G. Mathé ;
- cross de Livry (300 participants malgré un temps déplorable) : 1<sup>er</sup> en seniors, M. Deville, 1<sup>ère</sup> en vétérans, Mme Lenin, deux places de 1<sup>er</sup> par équipe en super poussins et minimes filles et une place de 2<sup>e</sup> par équipe en minimes garçons. A signaler la participation au cross pour tous de MM. Forthomme et Bailly ;
- participation à Paris-Versailles, cross du Figaro, cross de Pontault-Combault, cross d'Avon, cross de l'Equipe ;
- championnat de Seine-et-Marne U.F.O.L.E.P. à Samoreau : les minimes filles se classent 1<sup>ères</sup> par équipe et les poussins 2<sup>e</sup> ;
- championnat régional à Bourron-Marlotte : les minimes filles 1<sup>ères</sup> par équipe, Mme Lenin, 3<sup>e</sup> en vétérans, se qualifie pour les nationaux à Castilhone.

Le 10 avril, cross dans Livry à partir de 14 heures : course de 800 mètres pour les petits, 2 500 mètres course pour tous, et 5 à 10 kilomètres.

Le 29 mai, déplacement à Pornic sur deux jours, avec courses de jeunes, marathon et semi-marathon.

Les personnes intéressées pourront, si elles le désirent, participer à des courses sur route dans l'année.

L'U.S.L.S. espère la participation nombreuse des habitants de Livry, tant au cross qu'à la randonnée.



# spécial anniversaire A.L.J.E.C. - Info

*Dans quelques semaines, l'A.L.J.E.C. fêtera, en même temps que son 10<sup>e</sup> salon d'art, le 10<sup>e</sup> anniversaire de son inauguration officielle et le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa création. Mais son histoire remonte bien au-delà.*

*Nous avons choisi, pour commémorer cet événement, de consacrer cet encart à l'aventure de cette association pas comme les autres, qui, grâce à la formidable ténacité et au dévouement de ses initiateurs, et à un soutien actif de la population, a su conquérir une place enviable et un renom qui dépasse les limites de l'agglomération melunaise et contribue à faire connaître notre commune.*

*La majorité des personnes qui habitent Livry depuis un certain temps ont eu l'occasion un jour ou l'autre de participer à une activité ou une manifestation de l'A.L.J.E.C. Pour les autres, nouveaux ou futurs habitants, ils pourront ainsi faire sa connaissance et peut-être cela leur donnera-t-il envie de la rejoindre. De toute façon, son histoire mérite d'être contée...*

## L'A.L.J.E.C., une association peu ordinaire

L'Association pour les loisirs, les jeunes, l'école et la culture de Livry-sur-Seine est née dans le bouillonnement associatif de la jeunesse en 1968. Emanation de l'ancienne Amicale des élèves et anciens élèves de l'école publique de Livry, elle avait pour but principal le prolongement de l'œuvre éducative de l'école.

Démarrée très modestement au sein d'un petit village d'environ 800 habitants à l'époque, elle acquit ses lettres de noblesse par l'édification de son foyer grâce au bénévolat. Depuis, son rayonnement local et régional n'a cessé de croître et c'est maintenant près de 350 personnes, membres de l'association, qui profitent à longueur d'année de ses multiples activités.

A un moment où le mouvement associatif semble chercher un second souffle, qu'est-ce qui peut expliquer le succès de l'A.L.J.E.C. ? Profitons donc du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration de son foyer, qui est en même temps le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa création, pour faire le point sur cette association à caractère très original.

### L'A.L.J.E.C. succède à l'Amicale des élèves :

En 1966, dans le contexte national de création des maisons des jeunes, l'Amicale des élèves et anciens élèves de l'école publique de Livry décide de se lancer dans l'aventure.

Quatorze ans après sa création en 1952, l'amicale manquait sérieusement de locaux. C'est ainsi que cette idée un peu folle naquit : bâtir un foyer pour les jeunes à Livry. Les "mille clubs" n'existant pas encore, il fallut trouver le terrain et le financement qui permettraient de la concrétiser.

Jean Bim, président de l'amicale, prit son bâton de pèlerin et obtint un premier succès lorsque, le 22 novembre 1966, la municipalité accepta de louer un terrain communal situé près

du lavoir désaffecté, et ce pour une durée de soixante-dix ans. En avril 1967, le permis de construire un bâtiment de 300 mètres carrés était obtenu et, en janvier 1968, l'amicale se transformait en une association mieux structurée : l'A.L.J.E.C.. Le second président, François Hubert, signa en décembre 1969 le bail emphytéotique qui accorde à l'association la jouissance du terrain, lieu dit "les Arpents". La construction et les choses sérieuses allaient pouvoir commencer.



Le tout début des travaux, sans doute en 1970



## Les bâtisseurs :

Comment construire un bâtiment de 300 mètres carrés lorsqu'on ne dispose d'aucun moyen financier ? L'A.L.J.E.C. décida de faire appel aux bonnes volontés de Livry. L'absence à peu près complète de techniciens du bâtiment fit que personne ne fut rebuté a priori par les difficultés qui ne manqueraient pas de surgir et l'ampleur de la tâche. L'enthousiasme était roi ! Sauf pendant l'hiver 1971-72 où, les fondations ayant sans doute été creusées trop profondément, on désespérait de voir les murs dépasser un jour le niveau du sol.

C'est alors que l'association désigna Gaston Magat pour la présider. Conscient du défi à relever et mesurant les problèmes à surmonter, cet homme de conviction ne montra jamais le moindre découragement, convaincu qu'il était que la volonté permettrait d'aboutir.

Dimanche après dimanche, il mobilisa les équipes sur le terrain. Il refusait les dons financiers : "Vous voulez aider l'A.L.J.E.C. ? Venez lui consacrer quelques heures sur le chantier !" L'ambiance y était plutôt chaleureuse lorsque, après trois heures de terrassement, de maçonnerie, de charpente ou de couverture, l'équipe se retrouvait autour du saucisson et du sauvignon à Gaston. Car tout le monde l'appelait Gaston. Il était le ferment de l'association, tous le secondaient avec joie. Il avait l'art de rapprocher "intellectuels" et "manuels", de placer des cadres "sous les ordres" d'ouvriers. Autre figure du chantier : Julio, à qui ses origines italiennes ne pouvaient que conférer des compétences particulières en la matière. Combien de fois est-il parti en jurant qu'on ne le verrait plus, de retour une demi-heure plus tard une bonne bouteille sous le bras !

Les travaux allaient durer sept ans. De nombreux murs furent construits, puis abattus, puis reconstruits, car les plans évoluaient plus vite que ne montaient les murs. Qu'il pleuve, vente ou neige, les volontaires étaient toujours là, Gaston faisant le tour du village en vélo pour ranimer les ardeurs défaillantes. En 1972, la toiture venait mettre un point final au gros œuvre. Restaient l'installation électrique complexe, œuvre d'André Perrier, et toutes les finitions.

Enfin, grâce à sa persévérance, le 24 mai 1979, l'inauguration officielle venait couronner près de dix ans d'efforts, non sans une certaine fierté de l'ensemble des habitants de Livry, aucune autre commune ne pouvant se vanter d'avoir accompli œuvre semblable. Si les réussites techniques (pour des non-spécialistes) furent fabuleuses — comme le disait Gaston Magat dans son mot d'adieu en 1982 —, la réussite financière ne le fut pas moins : ce foyer de 300 mètres carrés, d'une valeur de 1,5 million de francs en 1979, n'avait coûté que 100 000 francs de subven-

tions à la collectivité (commune + département), le reste étant financé par les diverses manifestations récréatives organisées au cours des années de construction et surtout grâce à "l'huile de coude" dont les membres de l'association n'étaient pas avares.

La construction du foyer de l'A.L.J.E.C. est pour les jeunes de Livry un bel exemple de ténacité, de persévérance et d'abnégation. Elle démontre qu'un petit village peut accomplir de grandes choses à condi-

tion que l'objectif soit clairement défini et que ses habitants aient la volonté de sacrifier un peu de leur vie personnelle au bénéfice de la collectivité.

Le 23 avril 1983, l'A.L.J.E.C. décidait de rendre hommage à celui qui fut son président pendant dix ans et qui sacrifia une partie de sa vie au service de son village en donnant le nom de Gaston Magat au foyer de l'association.

G. L.

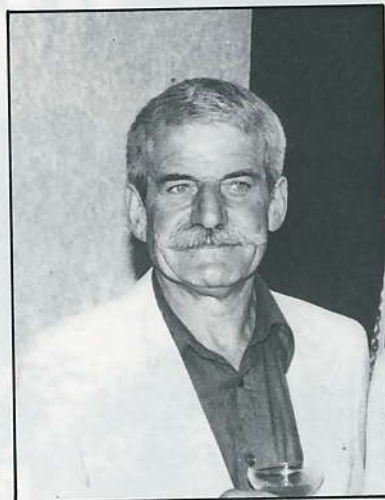


Discours d'inauguration, le 24 mai 1979

## POUR GASTON

*N'habitant Livry que depuis 1978, je suis monté dans le train de l'A.L.J.E.C. en marche. L'association avait déjà atteint son allure de croisière et je n'ai rien connu de l'époque héroïque des débuts, de la construction, si ce n'est par les souvenirs évoqués par les "anciens".*

*J'ai cependant eu la chance de découvrir mon village d'adoption — et l'A.L.J.E.C. — à travers ce personnage d'exception qu'était Gaston Magat. A peine arrivé et grâce à lui,*



*je connaissais déjà mes voisins, l'essentiel de l'histoire locale, je n'étais plus en terre inconnue. Quel meilleur moyen de se fondre dans la collectivité, de se faire adopter, que d'entrer au sein de l'A.L.J.E.C. Et, une fois le pas sauté, comment ne pas tout faire pour apporter sa contribution à l'œuvre entreprise par ce diable d'homme "qui aurait vendu des lacets de chaussure à un cul-de-jatte", comme on l'a entendu parfois.*

*On a dit, écrit, répété, qu'il était le ferment, le catalyseur, le lien, l'animateur... Il était tout cela à la fois, et bien plus encore. Je pense — j'espère — que nous sommes un certain nombre qui, comme moi, savons ce que nous lui devons.*

*Un jour de 1982, il a choisi de nous quitter. L'homme public, si enthousiaste et volontaire, avait sans doute ses fêlures secrètes, que nous ne soupçonnions pas. Mais il a droit à notre reconnaissance pour avoir réussi à faire de l'A.L.J.E.C. ce carrefour de l'amitié, ce creuset où, pour longtemps encore espérons-le, viendront se fondre générations, origines sociales, professions et opinions les plus diverses, tendues vers un but unique et désintéressé : être utile à la collectivité.*

Ph. B.



## L'A.L.J.E.C. aujourd'hui

Il était nécessaire de revenir un peu longuement sur le passé de l'A.L.J.E.C. pour mieux comprendre la vie de l'association aujourd'hui. Car l'A.L.J.E.C. est vivante, et bien vivante. Succéder à un homme comme Gaston Magat, avec son charisme, sa personnalité hors du commun, n'était certes pas aisé. Mais André Perrier en a assumé le risque et sous sa houlette l'A.L.J.E.C. continue d'aller de l'avant.

Les activités se développent, se diversifient, les manifestations recueillent un succès qui ne se dément pas, que ce soit les traditionnelles choucroutes qui, depuis quinze ans, en deux semaines, amènent bon an mal an 500 personnes au foyer Gaston-Magat, ou les plus récentes : soirées auvergnate, musette, etc. Il faut ajouter à ces soirées vouées aux nourritures terrestres celles destinées à nourrir l'esprit : poésie, musique classique, concert de jazz, théâtre, chanson. Citons aussi les feux de la Saint-Jean, les music-hall — voilà bien une idée de Gaston : amener des gens du village dotés d'un talent quelconque à monter sur une scène pour en faire profiter tout le monde —, et le salon d'art, qui est devenu au fil des ans un des temps forts de l'année à Livry. Mis sur pied par G. Laviec avec l'aide d'amis peintres, ce salon, dont nous fêterons cette année le 10<sup>e</sup> avec un éclat particulier puisqu'il réunira tous les artistes primés depuis 1979, draine vers Livry un public d'amateurs venant de fort loin et des artistes de renommée internationale, qui n'hésitent pas à venir accrocher leurs toiles à côté de celles de peintres moins



*Ein Prosit : vive la choucroute !*



*Le modélisme : l'école de la précision*

connus, voire de débutants locaux. Quelle belle réussite !

Tout ceci constitue la vitrine de l'A.L.J.E.C., c'est ce que les gens voient de l'extérieur, sans trop s'arrêter à savoir comment ça marche. Mais l'envers du décor vaut l'endroit. Quotidiennement, anonymement, bénévolement, une équipe travaille pour le bon fonctionnement de l'association. Autour du président, conseil d'administration et responsables de section veillent au grain.

Car l'essentiel de la vie de l'A.L.J.E.C., ce sont les sections. Enumérons : le **ciné-club**, très apprécié des enfants ; la **danse jazz** pour adultes et adolescents ; depuis cette année, la **danse rythmique enfants** de trois à douze ans ; le **yoga**, dont les cours sont très suivis ; la **gymnastique volontaire**



*Le salon d'art, une rencontre fructueuse entre artistes et public*





Quand le jazz est là...



La construction du court de tennis en 1983



Une bonne équipe, toujours prête à mettre la main à la pâte, avec de plus un bon coup de fourchette : c'est ça la convivialité !

féminine ; le **club des anciens**, qui mériterait un numéro spécial à lui tout seul ; le **modélisme**, qui voit les efforts d'André Perrier récompensés dans des concours au niveau national ; le **tennis de table** ; la **gymnastique** pour enfants ; la **bibliothèque**, très fréquentée par les petits comme par les grands et qui s'efforce de répondre aux attentes de tous par une politique d'achats qui va de la B.D. aux derniers best-sellers ; la **gymnastique adultes**, le coin des costauds ; le **cyclo**, les amoureux de la petite reine, et, pour terminer, le **tennis**, dernière idée lancée par Gaston et dont il n'aura pas vu la concrétisation. Comme on le voit, l'A.L.J.E.C. s'efforce de répondre aux aspirations de tous.

Dernièrement, victime de son succès, l'association a été contrainte d'agrandir ses locaux. Là encore, ce sont des bénévoles qui ont construit le nouveau bâtiment dans la joie et la bonne humeur. Et on ne peut terminer cette présentation de l'A.L.J.E.C. sans tirer un immense coup de chapeau à tous ceux qui, aujourd'hui comme hier, donnent leur temps et leur énergie pour la bonne marche de l'ensemble.

L'A.L.J.E.C. est pleine de santé, pleine de projets, pleine d'espoir, espoir de voir un afflux de nouveaux membres venir renforcer ses rangs pour que la flamme ne s'éteigne pas. On ne peut, pour conclure, que lui souhaiter vivement de réussir à maintenir haut l'idéal qui a présidé à sa création afin de pouvoir, dans dix ans, lui souhaiter à nouveau bon anniversaire.

Ph. B.